

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN

JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

GRANDS ENJEUX : QUELLE EST NOTRE RESPONSABILITÉ ?

03 | Edito de
Sébastien Desfayes

06 | Grands enjeux pour
nos Conseillers d'Etat

14 | Elections
européennes

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM *Partenaire*

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55



**La propreté
améliore la
qualité de vie !**

APPEL GRATUIT 0800 95 95 95

Siva Star Cleaning Sàrl

info@entreprisedenettoyage.ch
www.entreprisedenettoyage.ch

Rue Cardinal-Journet 27 - 1217 Meyrin
Tél. 022 777 72 80 - Fax 022 782 72 36

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES VOTATIONS DU 18 MAI ?

D'abord, une victoire du PDC et surtout de la Suisse avec le rejet de l'initiative sur le salaire minimum. La population a voulu donner un signe fort: ne touchons pas au partenariat social sur lequel repose en partie la prospérité du pays. Mais cette prospérité n'est pas sauvée pour autant. A gauche et à l'extrême droite de l'échiquier politique, des mauvais génies se démènent pour saper insidieusement le modèle suisse. L'initiative Minder et celle contre l'immigration de masse constituaient les premières banderilles de l'UDC, avant l'estocade contre les bilatérales. Mais la Gauche n'est pas en reste. Comme si la réussite de notre pays lui était insupportable, elle attend son heure. Sur son agenda, des attaques en règle contre les multinationales et les forfaits fiscaux bien sûr, mais pas seulement. L'imposition - avec effet rétroactif de surcroît - sur les successions figure également au programme. Sous couvert d'une prétendue solidarité - qui n'est en réalité qu'un nivellement par le bas -, la Gauche s'en prend aux familles de la classe moyenne propriétaires de leur logement, ainsi qu'à la souveraineté des cantons sur la fiscalité des successions. Il appartiendra au PDC de se positionner clairement sur ces différents objets. Notre conception de la solidarité est toute autre que celle de la Gauche: ce n'est qu'avec une économie forte que l'Etat peut remplir la mission sociale qui est la sienne.

Les votations du 18 mai ont également révélé les difficultés de gagner contre les démagogues et les populistes.

Profitant de la grogne de la population genevoise contre les dysfonctionnements des TPG à l'époque de Madame Künzler, l'Avivo a su faire passer son initiative pour la baisse des tarifs TPG. La qualité des transports publics a pourtant un coût; les initiants ont volontairement fait abstraction de cette

vérité. Mais il semble aujourd'hui malheureusement possible, plus que jamais, de faire de la politique en dehors des réalités, de donner des droits sans imposer les devoirs qui y sont liés, de privilégier des intérêts particuliers au détriment du bien commun,



d'omettre les conséquences induites par tout cadeau électoraliste. Cette idéologie, que l'on peut qualifier d'hédoniste, ne mène nulle part, si ce n'est au gouffre. Il faudra bien dire un jour «stop». Ce moment arrivera peut-être plus tôt que prévu avec la mise en œuvre du frein à l'endettement qui apparaît toujours plus inévitable. Il s'agira alors de choisir entre baisse des prestations et

augmentation des impôts, loin, très loin du mirage hédoniste.

Les populistes ont aussi gagné avec le refus des P+R. Un vote incompréhensible tant il est vrai que la construction de ces parkings en France voisine permettait la préservation des terres nécessaires au logement et à l'agriculture, la diminution des bouchons et des économies bienvenues pour les finances publiques. Mais l'UDC et le MCG ont su jouer sur la dimension émotionnelle du projet, sans toutefois offrir l'esquisse d'une solution. Ce vote éclaire aussi d'une lumière crue le terrain perdu par les partis dits «traditionnels» dans les grandes communes suburbaines où le non au P+R dépasse allègrement les 60%. A une année des élections municipales, le PDC doit entendre ce «dernier coup de semonce» et revenir aux fondamentaux de la politique: présence constante sur le terrain, écoute des préoccupations de la population et présentation de solutions concrètes, pragmatiques et responsables. Ce n'est que de cette manière que le PDC pourra gagner et faire gagner Genève.

Sébastien Desfayes, président

SOMMAIRE

- 5 **HOMMAGE À PIERRE-MARIE SALAMIN**
- 6 **BÂTIMENTS SCOLAIRES**
Etat des lieux avec Serge Dal Busco
- 8 **TROIS QUESTIONS À LUC BARTHASSAT**
- 10 **GRAND CONSEIL**
Aperçu des derniers textes déposés
par nos élus
- 12 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
Anesthésie d'un débat, illusions d'une élection
- 14 **VILLE DE GENÈVE**
En route vers les élections municipales 2015

Editrice Responsable

Sophie Buchs, secrétaire générale
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

Graphisme, maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

HOMMAGE À PIERRE-MARIE SALAMIN



Pierre-Marie Salamin s'en est allé le jeudi 1 mai au terme d'une courte hospitalisation supportée avec courage. Appelé par Francis Clivaz en 1962 pour contribuer au développement du Collège du Léman, il fut directeur des études de cet établissement jusqu'en 2002. Ses anciens élèves gardent le souvenir d'un homme dévoué et compétent, exigeant sur la discipline mais soucieux du succès de chacun.

Il s'engagea en politique au sein du PDC et fut élu Conseiller Municipal en 1971 puis Conseiller Administratif de 1987 à 1999. Maire de notre Commune à quatre reprises, on lui doit une politique judicieuse d'investissements en période de forte croissance démographique. Il conduisit l'acquisition du domaine d'Ecogia qui fait aujourd'hui la fierté de la Commune avec la présence du centre de formation de la Croix-Rouge et du Centre International de traitement de données pour l'astrophysique (ISDC).

Son prédécesseur, Me Pierre Wicht disait de lui en 1987 : «Parfaitement intégré dans notre commune, il n'en a pas moins, et c'est heureux, conservé le caractère de son Valais natal. Généreux, accueillant, avec des réactions parfois très vives mais

qui cachent une grande sensibilité, Pierre-Marie Salamin aime les situations claires et nettes. Sa franchise heurte parfois, mais elle est garante de son intégrité.» Par ses convictions, il sut entretenir l'engagement et la motivation des membres du PDC Versoix qui lui doivent de beaux succès électoraux. Fidèle à la Paroisse Catholique, il présida le Comité de la kermesse pendant de nombreuses années.

Après son mandat de Conseiller Administratif, il présida la Fondation Communale de Versoix-Samuel May, fondation d'intérêt public dont le but est de mettre, en priorité à disposition de la population de Versoix, des logements confortables à des prix correspondant à ses besoins. Il contribua de manière effective au développement de ce qui est devenu la Ville de Versoix en menant à bien de nombreuses négociations avec des propriétaires, ouvrant la voie à la réalisation de Versoix-Centre Ville.

L'action de Pierre-Marie Salamin au sein de sa Commune, devenue aujourd'hui Ville de Versoix, restera toujours appréciée comme celle d'un homme droit, fidèle à sa parole et non dépourvu d'imagination pour trouver des solutions originales aux problèmes compliqués liés aux réalisations immobilières. Que sa famille trouve ici l'expression de la sympathie de toute une population.

*Bernard Levrat
pour le PDC Versoix*

HOMMAGE

Le parti démocrate-chrétien de Plan-les-Ouates a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri DUMONT
membre fidèle de l'association.

HOMMAGE

Le parti démocrate-chrétien de Lancy a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jacques LANCE
Ancien Conseiller administratif et Maire de Lancy.
Membre fidèle de l'association et Papa de Monsieur Nicolas Lance,

HOMMAGE

Le parti démocrate-chrétien de la Ville de Genève a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Richard-Anthelme JEANDIN**
papa de Monsieur Nicolas Jeandin, membre fidèle de l'association.



BÂTIMENTS SCOLAIRES : ÉTAT DES LIEUX AVEC SERGE DAL BUSCO

Serge Dal Busco, vous avez repris, en décembre 2013, les rennes de l'office des bâtiments suite à son rattachement au département des finances. L'état de certains bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Genève, en particulier les bâtiments scolaires, inquiète la population. Un constat que vous partagez ?

Depuis le début de la législature, je me suis rendu sur le terrain, aux côtés de ma collègue Anne Emery Torracinta, afin de prendre connaissance de visu de la situation. Je partage les préoccupations exprimées par les enseignants et les élèves concernant l'état de vétusté des bâtiments scolaires de notre canton. Un important retard d'entretien a été accumulé durant les dernières décennies. Un retard que nous payons aujourd'hui. On a beaucoup construit dans les années soixante, mais peu entretenu depuis. Cela doit changer. Le manque d'anticipation qui a présidé à la situation que nous connaissons aujourd'hui ne doit plus se reproduire.

Je voudrais ajouter ici que la formation revêt une importance toute particulière à mes yeux. Le simple fait que je sois là aujourd'hui, je le dois à l'école genevoise. Mes quatre enfants sont eux aussi tous passés par le système public. L'école doit rester de qualité pour tous les enfants, sans exception et en tout point du territoire, afin qu'elle puisse continuer à jouer son rôle d'ascenseur social.

Quelles actions avez-vous prises depuis votre arrivée à la tête de l'office des bâtiments ?

L'office des bâtiments a entamé, fin 2013, une série de visites de tous

Le manque d'anticipation qui a présidé à la situation que nous connaissons aujourd'hui ne doit plus se reproduire.

les sites sensibles en mettant la priorité sur les bâtiments scolaires. Cette initiative, qui se poursuivra toute l'année, permet de renforcer la collaboration avec les directrices et directeurs d'établissements et les concierges.

Etant donné que plusieurs grandes rénovations ne peuvent pas être entreprises tout de suite en raison de nos moyens financiers limités, j'ai donné instruction à mes services de lancer sans délai un programme de travaux de rafraichissements. De nombreuses améliorations ont ainsi d'ores et déjà été amenées depuis le début de l'année, par exemple au cycle du Renard et à Uni-Bastions. D'autres sont en cours ou suivront dans plusieurs bâtiments. Nous allons profiter des vacances scolaires pour redoubler nos efforts cet été afin d'améliorer le quotidien et le confort des utilisateurs à la rentrée. L'accent sera mis sur des travaux que l'on peut difficilement mener en présence des élèves, comme par exemple la peinture et la réfection des classes ou l'étanchéité des toitures.

Je suis persuadé que l'on peut améliorer sensiblement la situation sans attendre les grandes rénovations. Mais le travail est titanesque : le service «travaux et entretiens» reçoit chaque année plus de 19 000 sollicitations !

Vous avez évoqué les limites des moyens financiers. Quelle est votre marge de manœuvre ?

Elle est très étroite dans la mesure où les perspectives économiques sont grevées d'incertitudes. Nous devons, avec mes collègues, élaborer un budget qui permet de dégager des excédents afin d'autofinancer

les investissements et de ne pas augmenter encore une dette dont le niveau est inacceptable. Nous sommes contraints de faire des arbitrages difficiles pour maîtriser nos finances et respecter les limites imposées par le frein à l'endettement.

La formation figure ainsi juste derrière la mobilité en termes de montants alloués, largement devant la sécurité ou la santé.

Mais dans ce cadre serré, la formation figure dans le peloton de tête des priorités du Conseil d'Etat. Le Plan décennal des investissements, qui est mis à jour chaque année, prévoit dans sa dernière mouture de consacrer 769 millions à ce domaine durant la législature. La formation figure ainsi juste derrière la mobilité en termes de montants alloués, largement devant la sécurité ou la santé.

Autre nouveauté très importante : une enveloppe financière de 48 millions sera désormais dédiée chaque année spécifiquement aux travaux de rénovation. C'est un effort conséquent, compte tenu de la situation. Une campagne de réfection des toitures plates pourra ainsi être lancée dès 2015.

Comment mieux anticiper à l'avenir ?

En ayant une vision globale des besoins ! Et non pas au coup par coup comme on l'a trop souvent fait par le passé. Mes services sont en train d'établir une base de données scientifique de l'état des bâtiments de sorte à pouvoir élaborer dès 2015 une véritable stratégie de rénovation. Près de 200 immeubles –les plus vétustes et les plus importants–

ont été passés au crible. Le Conseil d'Etat pourra ainsi disposer d'une vision complète lui permettant de planifier et de prioriser la maintenance du parc immobilier, plutôt que de devoir jouer constamment les pompiers.

L'état des bâtiments scolaires, un dossier chauds parmi d'autres gérés par votre département...

En effet, les dossiers ne manquent pas ! Entre la réforme de l'imposition des entreprises, le projet SCORE de nouvelle grille salariale des fonctionnaires ou encore l'élaboration du budget 2015, j'ai du pain sur la planche. Et le département des finances –qui s'occupe aussi des impôts, des comptes ou encore des poursuites et faillites– n'est pas à proprement parler le département des bonnes nouvelles (sourire). Mais la tâche est passionnante et les enjeux pour notre canton absolument capitaux.

*Propos recueillis par
Marie Barbey-Chappuis*

14.4 millions

41%

+38%

32km

x5

10
à 15 km

TROIS QUESTIONS À LUC BARTHASSAT

Le 14 avril dernier, vous avez lancé le programme d'actions 2014-2018 de votre département, pourquoi une telle démarche ?

Ce document, dans lequel se trouvent environ soixante projets regroupés sous cinq axes, poursuit deux buts: interne et externe. Concernant l'interne, il vise à fixer un cap à mon département et à mes différents services. Il me permet de leur transmettre ma vision, mais surtout mes priorités. Financer, innover, définir, développer et fluidifier: tels sont les axes qui guideront l'action du DETA.

Ce document a également pour mission de présenter aux Genevoises et aux Genevois – de manière transparente – les différentes thématiques et projets auxquels je m'attelle. Avec cette feuille de route, je ne fais pas qu'énoncer les projets mais je fixe des objectifs de réalisation très précis dont je serai comptable à la fin de la législature.

Mon objectif final est clair: renforcer la qualité de vie des habitants en assurant son maintien sur le long terme. Et pour le remplir, j'ai la chance de pouvoir compter sur des collaboratrices et collaborateurs très compétents et dévoués, profondément poussés par le sens du service public.

Qu'est-ce que la brochure «les transports genevois en chiffres» que vous avez présenté ?

La mobilité tout le monde en parle car tout le monde est concerné. Cependant, jusqu'au lancement de cette brochure il n'y avait pas de document existant qui regroupait les principales statistiques des transports et qui était destiné au plus grand nombre. Aujourd'hui c'est chose faite. Cette démarche vise à partager les bases sur lesquelles se fondent les politiques publiques, pour engager avec l'ensemble des citoyens un dialogue constructif et averti. Un des buts de ce document est également de dépolitiser cette thématique. Les chiffres présentés n'ont pas de couleur politique, mais sont uniquement le reflet de la réalité telle qu'elle se présente aujourd'hui à Genève.

Dans ce livret, on apprend notamment qu'en près de dix ans, le nombre de déplacements entre Lausanne et Genève a doublé, le nombre de voyageurs sur Unireso a augmenté de 66%, le nombre de cyclistes franchissant le Rhône de 128% sur un territoire cantonal de 282 km².

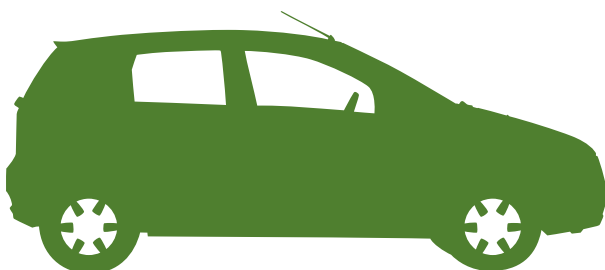
C'est en prenant en compte ces éléments, en partageant les chiffres de notre réalité quotidienne, que nous pouvons définir les stratégies qui nous

La part des modes de transport utilisés

Extraits du rapport « les transports genevois en chiffres »

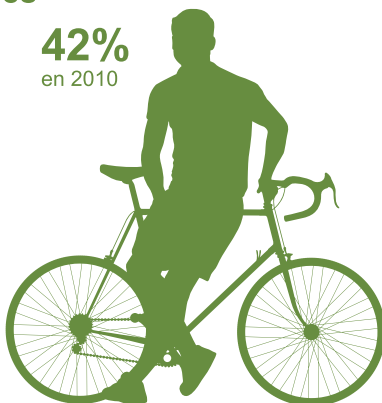
Transports individuels motorisés

52% en 2000 **44%** en 2005 **41%** en 2010



Mobilités douces

33% en 2000 **41%** en 2005 **42%** en 2010



Transports collectifs

13% en 2000 **14%** en 2005 **15%** en 2010

permettront de continuer à jouir de tous les charmes et de l'ensemble des avantages de notre Canton. Cette brochure sera distribuée de main à main durant tout l'été sur les marchés et autres manifestations genevoises. Il s'agit de la première pierre des « États Généraux » qui débiteront prochainement. Le document est disponible sur : goo.gl/C4pljA

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces « États généraux » ?

Sur la base de « Mobilités 2030 », je souhaite fédérer la population genevoise et les principaux acteurs de la société civile autour d'une organisation pragmatique des réseaux de transports. Pour moi, la consultation de la population est une nécessité lorsqu'il s'agit de définir notre mobilité. C'est la raison pour laquelle je vais lancer ce processus consultatif qui va se dérouler en plusieurs étapes et qui vise à aboutir à des résultats très concrets.

Le premier volet représentera une opportunité de faire entendre sa voix dans la création d'une loi sur la mobilité précisant notamment le principe du « libre choix du mode transport » tel qu'inscrit dans la Constitution genevoise. Car aujourd'hui personne n'est en mesure de savoir quel mode de transport doit être priorisé et dans quel périmètre. J'estime que cette situation peu claire ne favorise pas l'amélioration des conditions de circulation à Genève.

Très concrètement, un questionnaire pourra être rempli du 1^{er} au 30 septembre 2014 sur Internet ainsi qu'à des endroits déterminés où des personnes seront à disposition pour aider celles et ceux qui le souhaitent. Les lieux et horaires seront communiqués durant l'été 2014. Les résultats de cette première consultation seront communiqués à l'automne et présentés au public.

Le deuxième volet des États généraux des transports aura lieu en 2015. Il sera axé, sur la nouvelle organisation du réseau des transports publics, avec la mise en œuvre du réseau express du Grand Genève grâce à CEVA.

*Propos recueillis par
Marceau Schroeter*

GRAND CONSEIL : BREF APERÇU DES DERNIERS TEXTES DÉPOSÉS PAR NOS ÉLUS

Motion pour un plan décennal des charges

Les comptes 2013 de l'Etat ont laissé apparaître un bénéfice de 56 millions de francs. Il en faudrait pourtant 300 millions pour autofinancer les investissements et alimenter la réserve conjoncturelle du canton sans toucher à la dette.

Les années de vaches grasses étant révolues, il convient de réduire les charges à long terme. De l'avis même du Conseil d'Etat, des choix importants doivent être faits.

Dans ce contexte difficile, le PDC propose l'établissement d'un plan décennal des charges tel qu'il existe déjà pour les investissements, permettant de mener à bien les réformes nécessaires à l'assainissement des finances de l'Etat.

Les députés auront ainsi une vision claire des priorités du Conseil d'Etat et pourront collaborer avec lui plus efficacement.

Déplorant le fait que le Grand Conseil se soit souvent opposé aux priorités du Conseil d'Etat en matière budgétaire, le PDC invite le législatif et l'exécutif à travailler main dans la main. Toutes les charges non prioritaires doivent être rediscutées, loin des pressions de toute sorte, pour rendre l'Etat plus efficient.

Cette motion est inscrite à l'ordre du jour du Grand Conseil de juin.

(Anne Marie von Arx-Vernon, 1^{ère} signataire).

Résolution visant à redéfinir la notion de viol

Le texte a été traité en urgence le 15 mai dernier au Grand Conseil et renvoyé par un vote unanime aux Chambres fédérales.

A l'origine de cette résolution, le constat selon lequel la législation fédérale concernant le viol et sa définition est dépassée et doit être adaptée à la société actuelle. De plus, notre législation est en décalage avec le droit international et la législation de nos pays voisins car elle se limite à l'acte sexuel «proprement dit». Toute autre forme de pénétration sexuelle forcée ainsi que les victimes de sexe masculin en sont exclues.

L'article 190 du code pénal suisse concerne le viol et l'article 189 la contrainte sexuelle. Ces deux dispositions stipulent que l'une et l'autre infraction sont des crimes, qu'elles doivent être poursuivies d'office. Enfin, les deux articles prévoient une circonstance aggravante dans les mêmes termes. La durée de la prescription et la peine maximale sont les mêmes.

Des éléments fondamentaux différencient cependant les deux articles :

- _ Seule une femme peut être victime de viol ;
- _ Seul un homme peut en être l'auteur direct ;
- _ La peine minimale prononcée pour un cas de contrainte sexuelle (art 189 CP) est une peine pécuniaire. En cas de viol (art 190 CP), il s'agit d'une année de peine privative de liberté. Cette différence est injustifiable lorsqu'un acte, analogue à l'acte sexuel, tombe sous le coup de l'article 189 CP et revêt la même gravité qu'un viol.

La résolution PDC renvoyée aux Chambres fédérales vise à la reconnaissance du statut de victime pour toutes les victimes de violence sexuelle, homme ou femme, en élargissant la notion de viol. (Béatrice Hirsch, 1^{ère} signataire)

Mise en conformité des SIG face aux défis des marchés de l'électricité

Alors que le Grand Conseil s'apprêtait à débattre de l'utilité d'une commission d'enquête parlementaire chargée des investissements des SIG, le PDC invitait le Conseil d'Etat à étudier la possibilité de scinder la régie publique en deux entités distinctes et indépendantes l'une de l'autre. La première s'occupant du service public et la deuxième en charge des investissements.

Cette proposition de motion, inscrite à l'ordre du jour du Grand Conseil, a pour but de préciser la mission des SIG dans le respect du caractère de service public qui lui est confié (distribution, traitement et évacuation des eaux, valorisation des déchets ménagers, production de chaleur par chauffage à distance, distribution d'électricité et distribution du gaz) et de protéger les clients et les investissements. Les risques encourus par la recherche de nouvelles énergies devraient, en parallèle, être supportés par des acteurs privés plus proches des réalités économiques, au sein d'une société d'investissements.

(Olivier Cerutti, 1^{er} signataire)

Assainissement des bâtiments dits « passoires énergétiques »

Ce projet de loi modifie la loi sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR) et propose d'instaurer une autorisation simultanée de démolition et de reconstruction pour les immeubles nécessitant des mesures d'optimisation telles que prévues dans la loi sur l'énergie. Afin de rendre l'opération

de reconstruction possible, la nouvelle disposition législative prévoit enfin que le niveau des loyers après reconstruction doit être calculé sur la base du rendement déjà fixé dans la loi (article 11 alinéa 1 LDTR) tout en veillant à ce que ces loyers répondent aux besoins prépondérants de la population.

Extrêmement progressiste pour ce qui concerne les bâtiments neufs, la loi sur l'énergie, votée en 2010, stipule que tout bâtiment neuf doit être construit conformément à un standard de haute performance énergétique. Cette loi se révèle par contre insatisfaisante pour ce qui concerne la répercussion des investissements consentis par le propriétaire lors de rénovations. A cela s'ajoutent les restrictions imposées par la LDTR qui, notamment pour les immeubles qualifiés de « passoires énergétiques », ne permettent pas de renter les capitaux investis pour pouvoir les démolir et les reconstruire alors qu'il s'agit généralement de bâtiments en état de délabrement avancé (carbonatation sur les façades, présence d'amiante et de plomb, normes de sécurité en matière d'incendie pas respectées)

Au sens de la LDTR, la démolition d'immeubles d'habitation située dans les quatre premières zones (hormis la zone villa) est interdite et n'est autorisée que par dérogation très stricte.

Le projet de loi, à l'ordre du jour de la session de juin, devrait être renvoyé sans débat en commission. (Olivier Cerutti, 1^{er} signataire)

Anne Carron, assistante parlementaire.

EUROPÉENNES : ANESTHÉSIE D'UN DÉBAT, ILLUSIONS D'UNE ÉLECTION

Européennes : anesthésie d'un débat, illusions d'une élection.

Parmi le flux incessant d'analyses parfois caricaturales, le chroniqueur international du Monde, Alain Frachon, a bien montré le véritable ressort de la progression des europhobes : « Bruxelles a payé, parce que l'Europe, c'est un peu la mondialisation à la maison. Punching-ball commode, à portée de main, et qu'on a pilonné au rythme d'une bordée de griefs ressassés à plaisir : croissance anémique, ici et là chômage massif, austérité, immigration ».

Crise de l'Etat-Nation

En effet, une partie des citoyens des 28 états de l'UE, appelés à renouveler le parlement européen, ont exprimé par un scrutin supranational, leur crainte d'une globalisation qui bouscule les habitudes et remet en cause les certitudes. Celle-ci réduit la marge de manœuvre des gouvernants, réduit l'action des Etats. Elle place les politiques locaux comme nationaux, responsables des maux d'un système sur lequel ils n'ont pas prise.

L'historien Jean-François Sirinelli l'explique ainsi « nous arrivons dans une phase nouvelle, qui est la crise des Etats-nations dans un monde globalisé* ». Ceux-ci ne sont plus capables de répondre aux défis de régulation d'une économie mondialisée. En Europe avec plus de force encore, car aucun Etat – pas même l'Allemagne – pèse par son seul poids sur la scène mondiale. Tel est la réalité du monde nouveau que nous vivons et qu'aucun responsable politique n'assume.

Car c'est bien l'absence de récit fort sur l'avenir de notre continent – et non pas de l'UE uniquement – dans la mondialisation qui contribue à la situation dans laquelle nous sommes. En effet, face à la crise des Etats, il eût fallu répondre que seule l'unité politique de l'Europe est la solution. A la place nous avons laissé se développer un discours anti-Bruxelles, où les institutions européennes ont joué le rôle de la victime expiatoire de nos incompréhensions d'un monde globalisé.

*Jean-François Sirinelli, Fascisme français, le débat continue, entretien avec Jean Birnbaum dans le Monde des livres, 30 mai 2014.

Le retour de la peur du déclin

Mais ce vote est aussi le symptôme de quelque chose de plus profond qui scande depuis toujours notre histoire collective : le déclin de l'occident. Il n'exprime en rien la peur du changement, mais la crainte de notre chute.

Face à un monde où de nouvelles puissances émergent, qu'allons-nous devenir, nous, pays européens avec une croissance faible, une démographie catastrophique et une perte du monopole de la puissance avec les Etats-Unis ?

La regrettée philosophe Thérèse Delpech nous avait pourtant prévenu : «le seul moyen de participer à la réalisation d'un monde plus stable est d'en avoir une idée. Ceux qui disposent des meilleurs outils pour la produire sont aussi ceux qui ont la conscience la plus aiguë du caractère tragique de l'histoire. Les grandes catastrophes du XX^e siècle font partie de notre héritage. Nous sommes des êtres du déclin et du gouffre qui ont soif de renaissance et de salut.»

On le voit bien, les Européens sont les plus à même de théoriser la régulation du monde de demain, celle qui réinventera l'état-nation en complément d'institutions supranationales fortes et démocratiques. Et préservera les peuples du caractère tragique de l'histoire. C'est peut-être cela la soif de «renaissance» et de «salut», chers à Thérèse Delpech.

Les Européens sont peut-être plus europhiles qu'ils ne le croient. Car au fond, ces élections européennes, sont peut-être un « cri inconscient à plus d'Europe », caché par une forme de nostalgie et le rejet d'une mondialisation que les Etats n'arrivent plus à réguler. Mais une Europe plus lisible, plus puissante et donc plus intégrée, seule à même à pouvoir répondre aux carences des Etats. Et à nous protéger.

Le Tragique est de retour à nos portes, de l'Ukraine en passant par la crise sahéenne, et la dislocation du Moyen-Orient, nous redevons le temple de valeurs qui peinent à s'imposer, comme la démocratie et la laïcité. Comme l'a dit l'intellectuel centriste, Jean-Louis Bourlanges : «le besoin d'Europe est de retour». Ici et ailleurs. Nous en acceptons l'augure.

Benoît Cerutti

*Thérèse Delpech, Le déclin de l'Occident

EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2015...

A la rencontre des Associations Genevoises !
Dans le cadre de la préparation aux élections municipales 2015,
nous allons à la rencontre d'un certain nombre d'associations,
afin de mieux les connaître et de voir en quoi le parti Démocrate-
Chrétien Ville de Genève peut leur apporter son soutien lors de
prises de position au sein du Conseil Municipal.

La rencontre du mois : La Jeune Chambre Internationale (JCI)

Rencontre avec Emilie Piquier, actuelle Présidente, et Alexis Moeckli, futur Président en 2015

Il s'agit d'une « association mondiale de bénévoles regroupant des jeunes femmes et hommes, de 18 à 40 ans, absolument neutre du point de vue politique et confessionnel ». Les **valeurs** partagées par ses membres (3150 en Suisse et 200 000 dans le monde) se résument en trois points :

- 1_ Contribuer au progrès de la communauté sur le plan économique, social et culturel ;
- 2_ Favoriser la prise de conscience des responsabilités civiques et encourager la tolérance entre les hommes et les peuples ;
- 3_ Développer les qualités et aptitudes personnelles par la formation et l'engagement sur le terrain.

Pour atteindre ces buts, « les Chambres locales forment des commissions de travail. Celles-ci élaborent des plans et des projets d'importance locale et nationale. Les thèmes peuvent être tout aussi bien de nature économique que de nature culturelle ou sociale ». Un des principaux domaines d'activité est la formation professionnelle permanente. La JCI est aussi un « Club de créateurs, d'innovateurs et d'initiateurs sur le plan économique, social et culturel ».

jci-geneve.ch

Projets réalisés

- _ **Prix IDDEA:** « Idées de Développement Durable pour les Entreprises d'Avenir » récompense les porteurs de projets innovants. Il s'agit de « stimuler l'émergence d'activités économiques répondant aux principes du développement durable alliant progrès économique, social et environnemental » ;
- _ **Succès PME:** Formation pour entrepreneurs voulant reprendre une affaire existante ;
- _ **Ice and Fire:** Soirée caritative au profit d'une action ;
- _ **Charity Day:** vente de tablettes de chocolat au profit de la Croix Rouge Genevoise pour renouveler son programme pour les seniors.

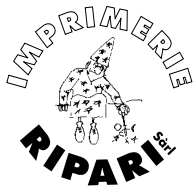
Impressions de notre rencontre

Etant donné les innombrables défis lancés par notre société, force est de constater que la JCI correspond à un réel besoin : faire ses premières armes, mettre le pied à l'étrier, dépasser ses peurs et explorer ses potentialités au travers de quantités de projets petits et grands. Le propre de la JCI est de ne pas s'accrocher à ses projets, mais plutôt de les céder une fois que le projet est devenu viable à des structures adhoc (incubateurs ou autres partenaires), afin d'avoir les mains libres pour de nouveaux projets. Dans le même esprit, « la JCI a à cœur le slogan 'One year to lead' pour donner à chacun l'opportunité de se réaliser dans le rôle de leader ».

Confrontée à l'instabilité d'une économie en pleine mutation, la jeunesse d'aujourd'hui a la tâche délicate de réinventer le futur, de créer de toutes pièces les métiers et emplois de demain. Oser une démarche « base zéro » dans laquelle le jeune se lance sans expérience aucune dans son premier saut. C'est la méthode même adoptée par la Jeune Chambre Internationale convaincue que c'est en faisant que l'on apprend (learning by doing). La JCI donne notamment la possibilité à ses membres de développer des compétences d'orateurs et de formateurs lors de week-ends d'entraînement express dispensés par leurs pairs, formations qu'ils dispenseront ensuite bénévolement dans le cadre de la Jeune Chambre, une façon pour eux d'acquérir à la fois savoir et leadership.

C'est ce courage et cette confiance que les jeunes apprennent à développer, solide base pour leur avenir tant professionnel que personnel. Réseautage, partenariats, parrainages, soutiens public/privé ont forgé le succès de la JCI. Une démarche associative à saluer qui s'inscrit d'ailleurs étonnamment dans la ligne du PDC si l'on s'en réfère à son Credo. jeunechambre.ch/jci/credo

*Interview réalisée par Anne Carron et Sophie Tochon
Rédaction : Sophie Tochon*



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

BOSSON
CHaudières SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1217 Sarcelle
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Marsais
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève